



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chine

Question écrite n° 43455

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le problème du remboursement des titres émis par la Chine au début du siècle et portés actuellement par des épargnants français. Ces emprunts ont été émis de 1903 à 1925. Le paiement des intérêts a été suspendu après la Première Guerre mondiale puis a repris sporadiquement pour s'interrompre définitivement en 1986. Selon les informations qu'il a pu recueillir, le contentieux porte sur plusieurs milliards de francs. Des contentieux du même ordre ont par ailleurs débouché sur des accords entre la Chine et les États-Unis et la Grande-Bretagne. Il souhaite être informé de l'état des négociations en cours et des initiatives que le Gouvernement envisage actuellement pour que soient indemnisés rapidement les épargnants français injustement spoliés.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères sur le problème du remboursement des titres émis par la Chine au début du siècle et portés actuellement par les épargnants français. Le contentieux franco-chinois porte de façon plus générale sur des emprunts, des biens privés et des créances dont le montant total s'élevait en 1986 à 8,5 milliards de francs, soit plus de 10 milliards aujourd'hui. La question de l'indemnisation a été relancée par la France au cours de l'année 1995, le contexte des relations économiques et politiques s'avérant plus favorable. Une délégation chinoise a d'ailleurs été reçue par la direction des Français à l'étranger le 8 décembre 1995. Une mission française s'est ensuite rendue à Pékin les 25 et 26 mars 1996 afin de reprendre les négociations. Malgré un accord sur le principe d'un règlement global, les propositions sont restées trop éloignées de part et d'autre pour qu'un règlement définitif puisse être trouvé. Lors de la visite du Premier ministre chinois en avril dernier, à Paris, le ministre a soulevé ce problème auprès de ses interlocuteurs qui ont confirmé leur intention de poursuivre les négociations. De nouvelles propositions ont depuis été présentées aux autorités chinoises, mais les positions respectives restent encore éloignées. Ce thème, auquel le ministre attache un grand intérêt, sera à nouveau évoqué lors des prochains contacts politiques entre les deux pays.

Données clés

Auteur : [M. Lenoir Jean-Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43455

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 1996, page 5234

Réponse publiée le : 4 novembre 1996, page 5759